

en séances publiques. Grâce à ses rapporteurs spéciaux, la Commission examine également la situation dans tous les États membres et surveille plus particulièrement les conditions dans certains pays.

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et l'adoption de la plupart de ces conventions et instruments. En effet, la protection et la promotion des droits de la personne est depuis longtemps une composante fondamentale et intégrale de la politique étrangère du Canada. Le Canada considère que les instances multilatérales, comme les Nations Unies, sont souvent l'instrument le plus efficace pour influencer les gouvernements et faire progresser la cause du respect des droits de la personne dans le monde.

Par ailleurs, lorsque des violations très graves se produisent, l'ONU a des outils spéciaux à sa disposition. Ainsi, un tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'avoir commis des crimes de guerre pendant le conflit en ex-Yougoslavie a été créé par le Conseil de sécurité en 1993. Un tribunal analogue a été institué pour le Rwanda en 1994. Une Canadienne, Louise Arbour, a été procureure en chef de ces deux tribunaux jusqu'en septembre 1999.

Sous l'impulsion énergique du Canada, la communauté internationale s'emploie à donner forme à la nouvelle Cour criminelle internationale, qui fournira un tribunal permanent ayant compétence pour juger les génocides, les crimes contre l'humanité et d'autres crimes de guerre.

Affaires humanitaires

Lorsqu'un pays est frappé par la guerre, la famine ou une catastrophe naturelle, l'ONU et les institutions qui font partie du système onusien fournissent des secours à la population. Sous la direction du coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence, qui dirige le Département des affaires humanitaires de l'ONU, des organismes comme le PAM, la FAO, l'UNICEF, le PNUD, l'OMS, et le HCR unissent leurs efforts et apportent directement une partie de ces secours.

C'est ainsi qu'au cours des dernières années, l'ONU et les organismes de la grande famille des Nations Unies ont secouru des dizaines de millions de personnes victimes de conflits ou de catastrophes naturelles dans l'ex-Yougoslavie, dans la région des Grands Lacs en Afrique, dans différentes régions d'Asie et d'Amérique latine.

En sa qualité de membre du Conseil de sécurité depuis janvier 1999, le Canada accorde une importance prioritaire à la protection des civils dans les conflits armés. C'est ainsi qu'un débat spécial sur cette question a eu lieu sous présidence canadienne en février.

La contribution annuelle du Canada aux différents programmes d'aide humanitaire du système des Nations Unies varie au gré des conflits et des catastrophes naturelles. En moyenne, toutefois, sa contribution est de 200 à 300 millions de dollars par année. Elle est canalisée principalement par l'entremise du PNUD, du PAM, de l'UNICEF, du HCR et de l'Office de secours et de travaux des



Photo ACDI : Roger LeMoyné